



Le 29 mai 2026

La Région Normandie, l'Etat et Arnal co-financent une opération de rénovation et d'agrandissement d'installation terminale embranchée à Gonfreville l'Orcher (76)

Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, Jean-Baptiste GASTINNE, Vice-président de la Région Normandie en charge des Mobilités, des transports et de l'Axe Seine, et Benjamin BRUNEL, Directeur Arnal Groupe Arnal-Resotainer, ont signé aujourd'hui, à Gonfreville l'Orcher, la convention de cofinancement d'une opération de rénovation et d'agrandissement d'installation terminale embranchée.

Une ITE est un ensemble d'équipements et d'installations de logistique ferroviaire situé en dehors du réseau ferré national ou portuaire. Elle est composée de deux parties : la première est publique, propriété du gestionnaire du réseau ferré national ou portuaire, et la seconde appartient à un opérateur économique privé.

La société Arnal, spécialisée dans la gestion, la réparation et l'entretien de conteneurs, porte un projet innovant de rénovation d'ITE sur son site de Gonfreville-l'Orcher, implanté au sein du domaine portuaire d'Haropa au Havre.

Ce projet de réhabilitation comprend la remise en état d'une voie ancienne ferrée, la création d'une seconde voie parallèle ainsi que l'installation d'un aiguillage pour permettre l'entrée d'un train de 800 mètres sur le site. Afin d'optimiser l'organisation des flux et l'accessibilité du site, l'aménagement prévoit également le repositionnement de l'accès poids lourds à l'entrée du site et la création de deux voies d'insertion complémentaires.

Cette réhabilitation permettra d'accroître la performance logistique du site en multipliant par dix le volume de trafic ferroviaire sur les 10 prochaines années. Elle favorisera également un report modal significatif d'une partie des camions vers le transport ferroviaire.

La Région et l'Etat financent le projet à hauteur de 472 500 € chacun, sur un montant total d'investissements éligibles de 1,89 million d'€.

Depuis 2021, la Région et l'Etat co-financent la création, la rénovation, l'extension et la réactivation des secondes parties d'ITE via un dispositif d'aide. Ce soutien régional vise à la fois à accompagner les entreprises à décarboner leur logistique de transport, en réduisant ou en basculant leur trafic routier au profit du fer, et à accroître l'activité économique du territoire, en rendant les entreprises normandes dotées d'une ITE plus compétitives grâce à une offre de trafic de fret ferroviaire densifiée.

La Région et l'Etat ont renouvelé leur dispositif d'aide pour la période 2025-2029. Dotés d'une enveloppe de 10 millions d'€, répartie à parts égales dans le cadre du CPER 2023-2027, la Région et l'Etat ont déjà engagé 2,6 millions d'€ (à hauteur de 1,3 million d'€ chacun) sur un montant global prévisionnel d'investissement de 6,5 millions d'€. Ce financement permet d'accompagner 3 projets de création ou rénovation de seconde partie d'ITE, dont celui d'Arnal.

Contact presse : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41